

Commune :
TEMPLEUVE EN PEVELE (586)

N° d'ordre du document d'arpentage : 1659 A
Document vérifié et numéroté le 19/04/2021
ASDIF Nord
Par FLAN Guillaume
Technicien géomètre
Signé

Cachet du service d'origine :

SDIF NORD PTGC LILLE
CENTRE FINANCES PUBLIQUES
22 RUE LAVOISIER

59466 LOMME CEDEX

sdif.nord.ptgc@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le _____ par _____ géomètre à _____.
Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.
A _____, le _____

Modification des enregistrements d'un acte à publier

Envoyé en préfecture le 04/07/2022
Section Pédiments
Reçu en préfecture le 04/07/2022
Affiché le plan
Echelle d'origine
ID : 059-215905860-20220630-2022_48-DE
Date de l'édition : 19/04/2021
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage dressé
Par S DELMOTTE (2)
Réf :
Le 09/04/2021

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)



Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022


Affiché le



ID : 059-215905860-20220630-2022_48-DE

Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance du SPDC
 Tél : 0809 400 190
 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00
 Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr



Envoyé en préfecture le 04/07/2022
 Reçu en préfecture le 04/07/2022
 Affiché le  N° de dossier
 ID : 059-215905860-20220630-2022_48-DE

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du 19/04/2021
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SAS DELMOTTE ET FREBOURG Géomètres-Experts

SF2102009556

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 059

Commune : 586

TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
							586 0001659	AR	0361	0ha03a66ca
							586 0001659	AR	0362	0ha05a80ca
							586 0001659	AR	0363	0ha01a12ca
							586 0001659	AR	0364	0ha02a84ca
							586 0001659	AR	0365	0ha04a20ca
							586 0001659	AR	0366	0ha06a80ca
							586 0001659	AR	0367	0ha14a97ca
							586 0001659	AR	0368	0ha06a10ca
							586 0001659	AR	0369	0ha00a25ca
							586 0001659	AR	0370	0ha02a36ca
							586 0001659	AR	0371	0ha05a65ca
							586 0001659	AR	0372	0ha04a31ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
 Page 1 sur 2

**MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS**

SF2102009556

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-215905860-20220630-2022_48-DE

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 059				Commune : 586				TEMPLEUVE-EN-PEVELE			
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle				
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance	
							586 0001659	AR	0373	0ha00a02ca	

MENTIONS PARTICULIERES

(*) lotissement, procès verbal établi par le CDIF